

PRÉAVIS N° 39

AU CONSEIL COMMUNAL

Avec clause d'urgence

Exposition temporaire « Abraham Hermanjat (1862-1932). De l'Orient au Léman »

Demande d'un crédit de **CHF 135'000.- TTC** pour la réalisation de cette exposition au Musée historique et des porcelaines et au Musée du Léman

Délégué municipal: Monsieur Olivier Mayor

Nyon, le 09 janvier 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Le présent préavis a pour but de vous soumettre une demande de crédit pour la réalisation de l'exposition temporaire « Abraham Hermanjat (1862-1932). De l'Orient au Léman » qui devrait avoir lieu de mai à septembre 2012 au Musée historique et des porcelaines et au Musée du Léman. Cette demande de crédit découle de circonstances particulières liées au refus du budget 2012. Il s'agit donc d'une démarche tout à fait exceptionnelle. La clause d'urgence a été jugée nécessaire pour que la réalisation des travaux indispensables à l'ouverture de l'exposition dans les délais prévus soit possible. En effet, sans cela, le vernissage fixé au 10 mai 2012 ne pourra avoir lieu.

I.1 Un peintre de la région à redécouvrir

Né en 1862 à Genève, Abraham Hermanjat passe toute son enfance entre Commugny et Coppet. Il fait ses études aux Ecoles municipales d'art à Genève. En 1886, il part en Afrique pour un séjour d'une dizaine d'années qui lui inspire des paysages maghrébins réputés, œuvres de jeunesse orientalistes. Il revient en Suisse en 1896 pour des raisons de santé et s'installe à Aubonne en 1908 où il vivra le restant de ses jours.

Dès son retour, le peintre s'attache à représenter des paysages de la Suisse : paysages de champs avec paysans, de montagnes, mais aussi paysages du Léman, avec baigneuses et barques à voile latine. Peu après 1900, Hermanjat adopte un style fauve qu'il est le seul à pratiquer en Suisse romande. Il entre alors dans le groupe restreint des artistes les plus novateurs du pays, dont les plus connus sont Ferdinand Hodler, Giovanni Giacommetti et Cuno Amiet, tous contemporains et amis du peintre.

Dès son décès en 1932, plusieurs expositions rétrospectives sont présentées en Suisse :

- mai 1933 : Musée d'art industriel, Palais de Rumine, Lausanne
- octobre 1933 : Palais de l'Athénée, Genève
- 1934 : Salon d'art permanent, Fribourg

D'autres expositions monographiques seront montrées ensuite à Aubonne en 1956, à Montreux en 1959 et à Lausanne en 1962 pour le centième anniversaire de sa naissance.

Parallèlement on retrouve des œuvres d'Abraham Hermanjat, de manière continue, presque chaque année, dans des expositions collectives, de celle du Kunsthaus de Zurich en 1933 à celle du Musée de Carouge en 2009-2010.

Abraham Hermanjat compte parmi les artistes modernistes majeurs de la scène culturelle suisse autour de 1900. C'est un peintre de notre région. Voici près de 30 ans que son œuvre n'a pas fait l'objet d'une exposition d'importance. De plus, 2012 représente les 150 ans de sa naissance - anniversaire qu'il est opportun de célébrer. Enfin, son œuvre mérite d'être remise en lumière auprès du public d'aujourd'hui pour lequel il reste malheureusement méconnu. C'est pour ces raisons que la Municipalité, en partenariat avec la Fondation Hermanjat, souhaite présenter une exposition marquante au Musée historique et des porcelaines et au Musée du Léman de mai à septembre 2012.

I.2 Une collection nyonnaise à valoriser

C'est après la mort d'Abraham Hermanjat en 1932, que les liens avec la ville de Nyon vont se resserrer à l'initiative de sa fille adoptive Germaine Hermanjat qui devient l'héritière et la dépositaire de l'œuvre du peintre.

En 1976, une « Galerie A. Hermanjat » est ouverte dans les locaux de la « Maison du Léman » et vingt œuvres y sont présentées à l'instigation de Germaine Hermanjat. C'est d'ailleurs cette exposition qui va donner une nouvelle impulsion au futur Musée du Léman, fermé à l'époque depuis cinq ans, et lui permettre de réouvrir ses portes et de reprendre son développement jusqu'à nos jours. Cette donation au Musée du Léman est la concrétisation de volontés convergentes : pour Germaine Hermanjat (qui n'a pas de descendance), elle représente la garantie de la pérennité de l'œuvre de son père, pour la Ville de Nyon, c'est une belle occasion de relancer cette institution municipale.

En 1982, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la mort du peintre, une vaste exposition « Le Léman, vu par A. Hermanjat » rassemble une centaine d'œuvres au Château de Nyon. Outre la collection du Musée du Léman et celle de Germaine Hermanjat, 36 prêteurs privés et institutionnels sont sollicités. Un très beau portfolio est publié. Cette exposition sera couronnée de succès et permettra à l'œuvre de bénéficier d'une nouvelle renommée.

En 2000, Germaine Hermanjat ayant quitté la maison du peintre à Aubonne, le conservateur du Musée historique et des porcelaines effectue un inventaire complet mais succinct des œuvres qui y sont conservées et organise le transfert d'une partie de la collection dans le dépôt des biens culturels de la Ville de Nyon. Ceci est réalisé à la demande de Jacques Locatelli, syndic de Nyon (au vu des risques de cambriolage) et sous la surveillance du Juge de Paix d'Aubonne et des tuteurs de Germaine Hermanjat.

Le fonds conservé à Nyon comprend :

- 15 meubles
- 300 tableaux
- 15 statues
- 40 objets d'art
- 10 cartables contenant des dizaines d'esquisses et de croquis
- 20 cartons contenant des documents divers
- Le matériel du peintre
- 6 cartons contenant la bibliothèque du peintre

Cette collection déposée dans le dépôt des biens culturels des musées de Nyon a fait l'objet d'un travail d'inventaire détaillé et a bénéficié des mesures de conservation nécessaires. Il est aujourd'hui à valoriser. L'exposition prévue au Musée historique et des porcelaines ainsi qu'au Musée du Léman a été conçue dans ce but.

I.3 Une fondation pour partenaire

Un an après le décès de Germaine Hermanjat le 18 juin 2002, et conformément à ses directives testamentaires, une fondation est constituée (statuts signés le 7 mai 2003). Les membres du conseil de fondation sont Alain-Valéry Poitry, syndic de Nyon et président de ladite fondation, Jacques Brack, juge de Paix à Nyon, Bernard Glasson, pharmacien à Nyon, Gabriel Poncet, architecte à Vich, Rosemonde Bron-Pache, peintre graveur à Prilly. André Rosé en est le secrétaire. En 2008, des changements au sein du Conseil de fondation ont lieu : Gabriel Poncet devient président et Monique Boss, Municipale, est la représentante officielle de la Ville de Nyon au sein du Conseil de fondation. En 2011, Olivier Mayor, Municipal, remplace Monique Boss qui quitte ses fonctions.

La fondation a son siège à Nyon et a pour but principal la conservation et la valorisation de l'œuvre d'Abraham Hermanjat par la réalisation de l'inventaire complet et détaillé du fonds, la contribution à la mise sur pied d'une exposition et la publication d'un catalogue.

En 2006, la fondation engage à 50 % un jeune chargé d'inventaire récemment diplômé en histoire de l'art, Laurent Langer, qui a pour mission de réaliser l'inventaire prévu par les statuts de la fondation. Les fiches d'inventaires sont réalisées grâce au logiciel informatique des musées de Nyon, au dépôt des musées de Nyon où Laurent Langer a son poste de travail. Vincent Lieber lui apporte ses conseils et son expertise.

En 2008, la Fondation Abraham Hermanjat établit un contrat de dépôt de la collection en faveur de la Ville de Nyon. Celui-ci est signé pour la bonne forme, la collection étant effectivement déposée dans les réserves des musées de Nyon depuis 2000.

Dès l'engagement du chargé d'inventaire, l'objectif de la mise sur pied d'une exposition et la réalisation d'un catalogue est fixé.

Il est convenu assez vite que cette exposition aura lieu à Nyon, port d'attache de la collection, au Musée historique et des porcelaines et au Musée du Léman. Il est également prévu que le coût de l'exposition sera partagé entre la Fondation et la Ville de Nyon, tandis que le catalogue sera totalement pris en charge par la Fondation (voir point 3. Incidences financières).

1.4 L'exposition 2012 : aboutissement d'un long travail

De 2006 à 2008 : inventaire des œuvres d'Abraham Hermanjat par Laurent Langer (à 50 %)

2008 : inventaire des œuvres d'Abraham Hermanjat par Laurent Langer et Léonore Porchet, son assistante (à 60 %)

De 2009 à 2011 : suite et fin de l'inventaire des œuvres d'Abraham Hermanjat par Léonore Porchet (à 20 %) et début de la préparation de l'exposition et du catalogue par Laurent Langer, qui devient conservateur de la collection (à 40 %).

Ce travail est entièrement financé par la Fondation. L'inventaire des œuvres d'Abraham Hermanjat est terminé et comprend 1'800 pièces.

De 2009 à 2011 : les conservateurs des deux musées de Nyon impliqués, Vincent Lieber et Carinne Bertola, participent à la préparation de l'exposition et à l'élaboration du catalogue. De plus, ils fournissent chacun un texte pour cet ouvrage.

L'exposition 2012 (ainsi que le catalogue) est le point d'orgue d'un travail de longue haleine.

2. Description du projet du présent préavis

2.1 Une exposition en deux volets

L'exposition « Abraham Hermanjat (1862-1932). De l'Orient au Léman » a pour ambition de faire redécouvrir un peintre important pour son époque – qualifié de père de la peinture vaudoise par l'écrivain Paul Budry - mais malheureusement méconnu aujourd'hui. Il s'agira d'une exposition importante qui présentera près de 160 œuvres. En fonction des thématiques, celles-ci seront présentées pour les unes au Musée historique et pour les autres au Musée du Léman.

2.2 Musée Historique et des porcelaines

L'exposition se déploiera au rez-de-chaussée du Château (étage habituellement dévolu aux expositions temporaires) de la façon suivante :

2 salles seront consacrées aux œuvres orientalistes

1 salle présentera les autoportraits

1 salle sera dévolue aux paysages intimes, de jeunesse

1 salle évoquera l'atelier de l'artiste (photographie grand format de l'atelier du Crêt à Aubonne ; photographies de la famille, natures mortes, meubles de l'artiste)

2.3 Musée du Léman

L'exposition aura lieu au 1^{er} étage et s'organisera dans trois salles principales :

- 1 salle présentera les paysages du Léman et ses baigneuses
- 1 salle présentera les paysages de champs et paysans
- 1 salle présentera les paysages de montagne

2.4 Le catalogue

Bien qu'il soit entièrement financé par la Fondation Hermanjat, nous souhaitons vous informer des éléments suivants concernant le catalogue :

- il s'agira d'un ouvrage de référence de 250 pages, qui paraîtra aux éditions Benteli ;
- il sera composé d'une dizaine de contributions, la principale étant celle de Laurent Langer qui retrace l'intégralité de l'œuvre et son histoire. Les conservateurs y présenteront chacun un article et le Syndic de la Ville de Nyon rédigera le préambule.

2.5 Le calendrier

- de février à mars 2012 : fin de la préparation de l'exposition (commandes de matériel tels que socles, parois, etc. ; mise en place de la promotion) ;
- avril et début mai : montage de l'exposition et préparation du vernissage fixé au 10 mai.

3. Incidences financières

La participation de la Ville de Nyon à l'événement autour d'Abraham Hermanjat est de CHF 135'000.-.

La totalité de l'opération (exposition à Nyon et catalogue) coûte CHF 439'085.-.

La participation de la Fondation Hermanjat se monte à CHF 304'085.-.

Exposition à Nyon : CHF 180'885.-.

Catalogue : CHF 123'200.-.

La Fondation règle directement ses propres factures pour tous les frais qu'elle engage indépendamment de la Ville de Nyon.

Les frais à charge de la Ville de Nyon se répartissent comme suit :

3.1 Musée historique

<i>Libellé</i>	<i>Montants des travaux (CHF)</i>
Mobilier	20'076
Mandats	13'260
Frais de vernissage	3'000
Frais de promotion	25'700
Total MH	62'036

3.2 Musée du Léman

<i>Libellé</i>	<i>Montants des travaux (CHF)</i>
Mobilier	24'500
Mandats	17'050
Frais de vernissage	3'000
Frais de promotion	25'700
Total ML	70'250
Total	132'286
Total arrondi	135'000

3.3 Coûts d'exploitation

L'exposition Abraham Hermanjat n'a pas d'incidence sur les coûts d'exploitation.

3.4 Recettes

Il est attendu de cette exposition une augmentation des recettes aux musées historique et du Léman, qui s'est traduite par l'enregistrement de produits supplémentaires dans le budget 2012 sous les comptes Finances d'entrée des deux musées impliqués (154-4392-00 et 155-4392-00).

Numéro du compte	Recettes Hermanjat	Recettes annuelles totales
154-4392-00	10'000	50'000
155-4392-00	10'000	50'000
Total	20'000	100'000

Etant donné l'impossibilité de différencier les finances d'entrées afférentes à l'exposition permanente des musées et celles liées à l'exposition Hermanjat, il n'est pas porté de recettes dans le présent préavis.

4. Aspects du développement durable

4.1 Dimension économique

Le partenariat avec la Fondation Hermanjat est une opportunité de partager les frais de cette exposition ayant lieu dans nos musées – et donc de diminuer la charge financière pour la Ville de Nyon.

La réalisation d'une exposition telle que celle-ci permet de faire fonctionner l'économie locale par l'attribution de mandats à des entreprises de la région (menuiserie, serrurerie, peinture, graphisme, traiteurs, etc.)

4.2 Dimension sociale

La présentation de cette exposition dans notre ville enrichit sa diversité culturelle (voir Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2005, art. 13) et dans ce sens, soutient l'aspect social du développement durable.

4.3 Dimension environnementale

L'organisation de cette exposition à Nyon n'a pas d'implication sur la dimension environnementale du développement durable.

5. Conclusion

La présentation à Nyon de l'exposition « Abraham Hermanjat (1862-1932). De l'Orient au Léman » constitue un événement culturel majeur pour notre ville qui valorise deux des musées municipaux, le Musée historique et des porcelaines et le Musée du Léman. Elle a pour but de mettre en lumière un peintre de la région, père de la peinture vaudoise du début du XXème siècle selon l'écrivain Paul Budry, et de valoriser une collection dont le port d'attache est Nyon. Elle a l'ambition de toucher un public nombreux qui apprécie la peinture suisse de cette époque, de Ferdinand Hodler, à Cuno Amiet, en passant par Giovanni Giacometti ou même Bocion qui lui aussi avait pour thème de prédilection le Léman. L'année 2012, 150^{ème} anniversaire de la naissance du peintre, voit l'aboutissement d'un travail de longue haleine réalisé autour de l'œuvre de ce peintre et l'exposition prévue constitue la part publique – et donc visible – d'un labeur réalisé en coulisse qui mérite d'être montré au plus grand nombre. Le partenariat avec la Fondation A. Hermanjat, qui permet de partager les coûts de cet événement culturel, représente également une opportunité à souligner.

NYON · PRÉAVIS N° 39 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante:

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 39 concernant la demande d'un crédit **CHF135'000.- TTC** pour la réalisation de l'exposition temporaire « Abraham Hermanjat (1862-1932). De l'Orient au Léman »
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder un crédit de **CHF 135'000.- TTC** à la Municipalité pour financer la réalisation de l'exposition temporaire « Abraham Hermanjat (1862-1932). De l'Orient au Léman.
- Le montant de **CHF 135'000.- TTC** sera porté en augmentation du compte N° 9143-20 du patrimoine administratif, dépense amortissable en une année.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 janvier 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Is

D. Rossellat



Le Secrétaire :

Is

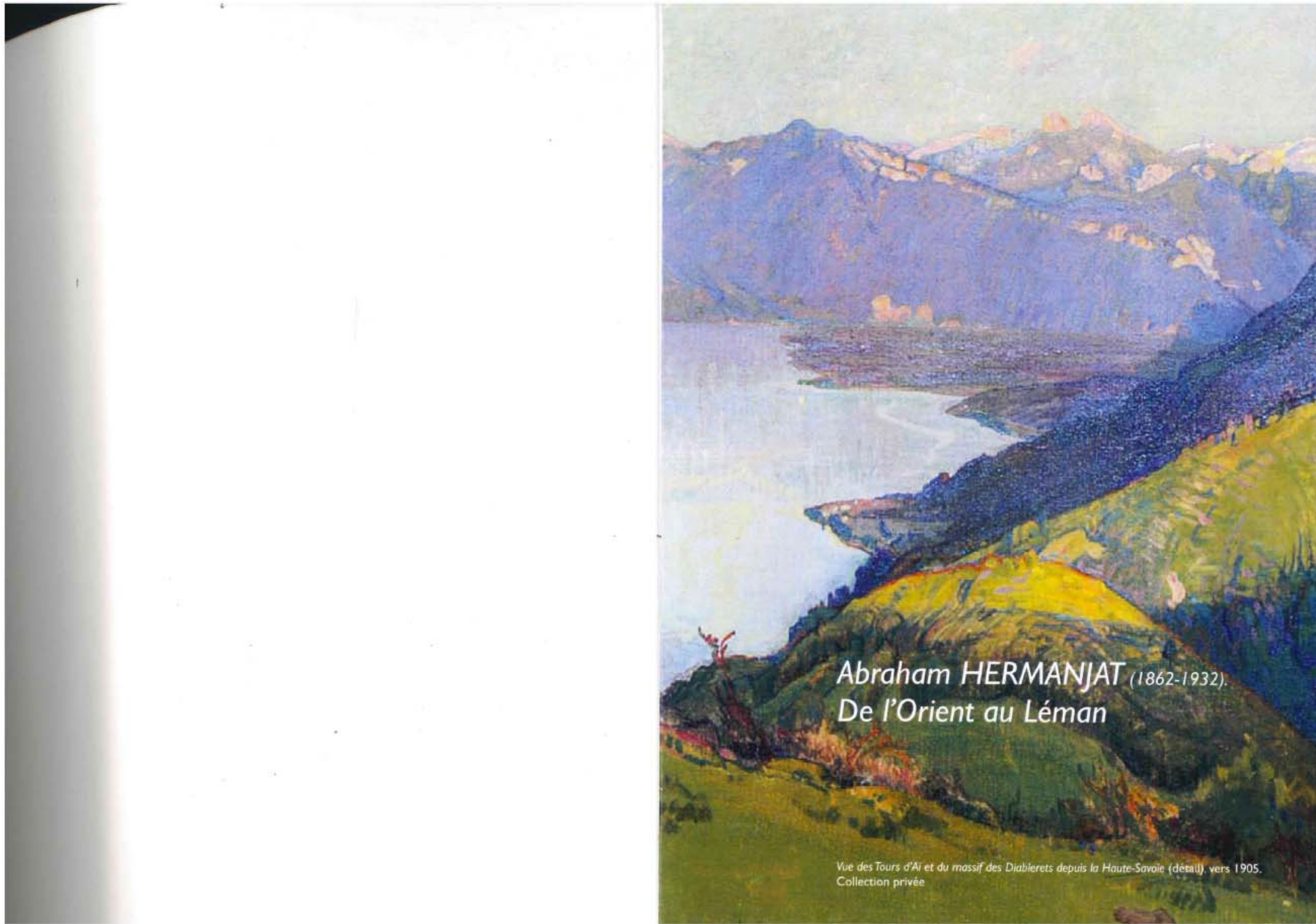
C. Gobat

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Olivier Mayor
Date	Mardi 10 janvier 2012 à 20h15
Lieu	Salle de la Bretèche, place du Château 1

Annexe

- Brochure de la Fondation A. Hermanjat



Abraham HERMANJAT (1862-1932).
De l'Orient au Léman

*Vue des Tours d'Al et du massif des Diablerets depuis la Haute-Savoie (détail), vers 1905.
Collection privée*



Jeune arabe assis, vers 1890. FAH



Rue de village au Maghreb, vers 1895. FAH



Vieil arabe assis et étude de mains, vers 1890. FAH

En 2012

- Une exposition nyonnaise dans deux musées
- Un ouvrage de référence aux Editions Benteli
- Un accrochage d'œuvres d'Hermanjat au CHUV

Abraham Hermanjat (1862-1932), peintre fauve et «père de la peinture vaudoise»

Abraham Hermanjat compte parmi les artistes modernistes majeurs de la scène culturelle suisse autour de 1900. Après avoir connu une première formation à Genève auprès de Barthélemy Menn et d'Auguste Baud-Bovy, Hermanjat effectue de fréquents séjours en Algérie et en Tunisie et connaît une période orientaliste. Etabli en Suisse dès 1896, il devient l'un des chantres de la peinture alpestre, thématique suisse par excellence.

Peu après 1900, Hermanjat adopte un style fauve, qu'il est le seul à pratiquer en Suisse romande. Il entre alors dans le groupe restreint des artistes les plus novateurs du pays, dont les plus connus sont Ferdinand Hodler, Giovanni Giacometti et Cuno Amiet, tous contemporains et amis du peintre.

A cette période, Hermanjat reçoit de nombreux signes de reconnaissance nationale et internationale (Paris,

Munich, etc.). Acteur majeur de la scène artistique et politico-culturelle suisse, il devient membre de la Commission fédérale des beaux-arts et siège aux jurys de nombreux concours ainsi que dans différents organes artistiques.

Si l'impact d'Hermanjat est important sur la scène culturelle suisse, il est majeur sur la scène vaudoise à travers l'enseignement qu'il dispense à l'Ecole cantonale de dessin qui marque durablement une génération entière de peintres. L'écrivain Paul Budry souligne l'importance de l'enseignement d'Hermanjat en le qualifiant de «père de la peinture vaudoise».

En 2012 l'exposition Abraham Hermanjat. De l'Orient au Léman dans deux musées de Nyon

En collaboration avec les musées de la Ville de Nyon, la Fondation Abraham Hermanjat met sur pied une exposition sur son artiste emblématique pour célébrer les 150 ans de sa naissance et remettre en lumière ce peintre encore aujourd'hui méconnu.



Baigneuse au bord de l'eau s'essuyant, vers 1915, FAH

L'exposition, **Abraham Hermanjat (1862-1932). De l'Orient au Léman**, aura lieu du **10 mai au 9 septembre 2012** au **Musée du Léman et au Musée historique et des porcelaines – Château de Nyon**. Le commissariat en est assuré par Vincent Lieber, conservateur du Musée historique, et Laurent Langer, conservateur de la Fondation. Parallèlement, le CHUV présentera du 5 juillet au 30 août 2012 une exposition sur le Musée historique de Nyon comprenant plusieurs tableaux d'Hermanjat.

L'exposition principale réunira les œuvres majeures de l'artiste, réparties entre les riches collections de la Fondation Hermanjat, différents musées suisses et des collections privées, avec de nombreux dessins inédits.

La période actuelle est particulièrement propice à une telle exposition, car depuis plusieurs années la recherche apporte un nouvel éclairage sur des artistes suisses de la période 1900. La Fondation se propose de s'inscrire dans ce mouvement en remettant en lumière l'œuvre du peintre vaudois.

La publication de l'exposition, un ouvrage de référence

Pour accompagner l'exposition, la **Fondation Hermanjat publiera aux Editions Benteli** un ouvrage richement illustré. Il s'agira d'un véritable livre de référence sur l'artiste, à partir de recherches scientifiques inédites. La Fondation souhaite réaliser un ouvrage à l'esthétique contemporaine soignée, signalant ainsi le nouvel éclairage qu'elle entend apporter sur l'artiste et son œuvre.

L'ouvrage paraîtra à l'occasion du vernissage de l'exposition en mai 2012. Au format 240 x 280 mm, il comptera 240 pages et sera richement illustré. Karoline Beltinger, Carinne Bertola, Françoise Jaunin, Maurice Jean-Petit-Matile, Laurent Langer, Vincent Lieber, Christine Peltre et Hans-Peter Wittwer en sont les auteurs.

Site Internet: www.abraham-hermanjat.ch



Montagnes enneigées, vers 1910. FAH



Faucheur de dos, vers 1915. FAH

La Fondation Abraham Hermanjat est créée en 2002 par la volonté de Germaine Hermanjat, feu la fille du peintre, qui fait de la Fondation l'héritière de la plupart de ses biens, dont l'intégralité du fonds d'atelier de son père. Les buts de la Fondation, fixés par le testament de Germaine Hermanjat, consistent principalement à mettre en valeur l'œuvre du peintre et à le faire connaître par des expositions et des ouvrages, enfin de soutenir la cause de l'art en général par l'attribution de bourses et/ou de prix à des jeunes artistes romands (peintres, sculpteurs, musiciens, écrivains, etc.).

Le conseil de la Fondation Abraham Hermanjat est composé de Gabriel Poncet, président; Jean-Claude Givel, vice-président; Olivier Mayor, conseiller municipal de la Ville de Nyon en charge de la culture; Rosemonde Bron-Pache; Françoise Jaunin; Caroline de Wâtteville; Dominique Burnier.

Budget de l'exposition Abraham Hermanjat (1862-1932). De l'Orient au Léman et du livre

- Transport des œuvres prêtées par les musées suisses et les collections privées
- Restauration et encadrement des peintures et dessins
- Mise en scène de l'exposition
- Graphisme, documentation, confection du livre et impressions diverses
- Plan de communication, campagnes d'affichage et annonces
- Conférenciers et frais de vernissage

Le budget ttc de l'exposition 2012 se répartit de la manière suivante:

a. Prise en charge par les deux musées	CHF 135'000.-
b. Prise en charge par la Fondation Abraham Hermanjat	CHF 145'000.-
c. Recherche de fonds, sponsors	CHF 160'000.-
Budget de l'exposition et du livre	CHF 440'000.-